



Photo n°1

dossier de presse



A l'initiative du Président Jacques Chirac
Premier rendez-vous de la mobilisation internationale



fondation
Chirac



agir au service de la paix

sommaire

I.	EDITO DU PRESIDENT JACQUES CHIRAC	P. 5
II.	LE TRAFIC DE FAUX MEDICAMENTS - UNE CATASTROPHE SANITAIRE MONDIALE ANNONCEE	P. 6
	1. Qu'est-ce qu'un faux médicament ?	p. 6
	2. Un trafic en développement - la réalité du fléau	p. 7
	Les facteurs favorisant l'essor de ce commerce illégal	p. 9
	Quelques exemples	p. 11
	3. Les dangers sanitaires causés par le trafic de faux médicaments	p. 12
	L'échec thérapeutique	p. 13
	Le phénomène de résistance	p. 14
III.	LA CAMPAGNE INTERNATIONALE DE SENSIBILISATION LANCEE PAR LA FONDATION CHIRAC – LES MOYENS D’ACTION	P. 15
	1. L’engagement contre le trafic des faux médicaments	p. 15
	Agir sur l'offre	p. 15
	Agir sur la demande	p. 15
	2. L’appel à la communauté internationale - deux grands rendez-vous	p. 16
	a. L'Appel de Cotonou contre les faux médicaments	p. 16
	b. La ratification d’une Convention internationale contre le trafic de faux médicaments devant les Nations Unies	p. 16
	Pallier le manque d’informations afin d’éveiller les consciences	p. 16

Former les techniciens des laboratoires de contrôle de la qualité p. 17

Élaborer un instrument répressif afin de réglementer la distribution de médicaments et de renforcer le droit des malades pour un accès aux médicaments de qualité contrôlée p. 17

IV. L'APPEL DE COTONOU – L'ACTE FONDATEUR DE LA CAMPAGNE P. 18

Le Comité d'honneur p. 18

Le Comité scientifique p. 19

Le Comité de parrainage p. 20

Le rôle de la fondation – les premiers éléments de la mobilisation p. 20

V. RAPPEL SUR LES ACTIONS DE LA FONDATION CHIRAC P. 21

1. Agir au service de la paix p. 21

2. Son action dans le domaine du contrôle des médicaments p. 22

VI. PARTENAIRES P. 23

VII. CONTACTS P. 25

Fondation Chirac p. 25

Contact presse p. 25

LISTE DES FIGURES

- FIGURE 1** : histogramme représentant le nombre de découvertes de médicaments falsifiés, détournés ou volés, entre 2002 et 2007. P. 8
- FIGURE 2** : graphique relatant les pourcentages d'arrestations liées au trafic de faux médicaments par zones géographiques (2007). p. 9
- FIGURE 3** : schéma retraçant la chaîne du médicament de la conception à la distribution et les différents contrôles appliqués. P. 10
- FIGURE 4** : histogramme représentant le pourcentage de médicaments non conformes par catégories pharmaceutiques (2007). p. 13

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

- PHOTO N°1** : photothèque / échantillothèque © CHMP
- PHOTO N°2** : portrait du Président Chirac © Fondation Chirac
- PHOTO N°3** : étalage de faux médicaments © ReMeD
- PHOTO N°4** : vente de faux médicaments © ReMeD
- PHOTO N°5** : jcm Fabre © Fondation Pierre Fabre
- PHOTO N°6** : agir au service de la paix © Fondation Chirac
- PHOTO N°7** : Laboratoire National de Contrôle de la Qualité de Médicaments du Bénin © Fondation Pierre Fabre
- PHOTO N°8** : produits pharmaceutiques © Getty Images
- PHOTO N°9** : photothèque © Sanofi Aventis



I. Edito du Président Jacques Chirac

De toutes les injustices, la plus cruelle est celle qui touche à la santé. Que certaines familles, que certains peuples, soient privés, par la misère, des moyens de se nourrir, de se protéger et de se guérir, jamais je n'ai pu l'accepter.

Depuis des années, beaucoup d'hommes et de femmes - industriels, philanthropes, dirigeants politiques, humanitaires - s'engagent pour que la santé ne soit ni une affaire d'argent et ni une question de latitude.

Ils se battent pour la sécurité alimentaire, pour l'accès à l'eau et son assainissement, pour l'accès de tous à des médicaments à faible coût, pour l'accès de tous aux traitements et aux soins.

A leur côté, la Fondation que j'ai créée a, elle aussi, décidé d'agir.

Parmi ses objectifs que j'ai voulu prioritaires, il y a l'accès à des médicaments de qualité.

Comment, en effet, tolérer qu'au 21^{ème} siècle, des faux médicaments puissent détruire des vies ?

Au terme d'un demi-siècle de patientes campagnes d'information, chacun sait désormais que l'on doit se vacciner. Mais que faire si les vaccins sont des faux ? Chacun sait que l'on peut se protéger du paludisme ou guérir de la tuberculose. Mais que faire si les médicaments sont des faux ? Chacun sait qu'il faut que les médicaments soient moins chers pour être plus accessibles. Mais qui peut avoir confiance si le poison qui peut tuer se présente sous la même étiquette, dans la même boîte, parfois sur le même étal, que le traitement qui peut sauver ?

Les faux médicaments sont en train de détruire, sous nos yeux, des décennies d'efforts de prophylaxie, de pédagogie, de partage des connaissances et des découvertes. Au profit de quelques criminels qui exploitent l'angoisse, la pénurie, la crédulité.

Nos Etats ont trop longtemps été aveugles face à l'ampleur de ce fléau. Un fléau plus insidieux qu'une épidémie, et un trafic aujourd'hui plus bénéfique que le commerce de la drogue.

Chaque nation a commencé à travailler chez elle, selon ses propres méthodes, comme si les faux médicaments connaissaient les frontières.

Il faut changer d'échelle. Il faut changer de méthode. Il est temps que les nations s'unissent sans arrière-pensée contre cette menace commune. Qu'elles se dotent des instruments juridiques et des mécanismes de solidarité pour faire cesser ensemble ce scandale. C'est le sens de l'appel qu'avec plusieurs chefs d'Etats africains nous avons pris l'initiative de lancer à Cotonou le 12 octobre prochain.



Photo n°3

II. Le trafic de faux médicaments - une catastrophe sanitaire mondiale annoncée

Les autorités de certains pays en développement déclarent que **le pourcentage de faux médicaments atteint plus de 30% des produits mis en circulation**. Ce fléau s'étend dans le monde entier, principalement en Afrique et en Asie. L'Europe et les Etats-Unis, eux-mêmes, ne sont cependant pas épargnés¹.

1. Qu'est-ce qu'un faux médicament ?

Un faux médicament est un produit qui a été délibérément ou frauduleusement mal étiqueté. Cela peut s'appliquer aussi bien aux produits de marque qu'aux produits génériques. Les faux médicaments incluent ceux ne contenant pas de principe actif, des principes actifs corrects mais avec un mauvais dosage et ceux ayant un faux conditionnement.

Les produits médicaux falsifiés concernent les faux médicaments, les faux vaccins (contenant par exemple uniquement de l'eau) et les faux dispositifs médicaux.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) regroupe dans son analyse :

- Les médicaments de qualité inférieure.
- Des copies de produits princeps (médicaments de spécialité) ou de génériques.
- L'intention frauduleuse.
- Des copies avec des noms modifiés, ceci indépendamment de ce que contiennent les produits.
- Des médicaments de qualité médiocre, ils sont les plus courants (médicaments sous-dosés ou sur-dosés, à délitement trop rapide ou, au contraire sans délitement, ayant un taux d'impureté variable).
- Des médicaments vides (sans principe actif).
- Des médicaments avec erreur de principe actif (souvent des gélules remplies, de façon artisanale ou industrielle, avec de l'amidon).

¹ Communiqué OMS - 15 novembre 2006

2. Un trafic en développement - la réalité du fléau

Le caractère illégal du trafic de faux médicaments et le faible engagement des États pour l'endiguer rendent difficile la collecte de données. Cependant les experts du domaine de la santé et les acteurs de terrain s'accordent pour décrire une situation alarmante.

- 10% des médicaments vendus sont non conformes, ce qui représente, en terme de **chiffre d'affaire au niveau mondial, plus de 52 milliards d'euros (75 milliards de dollars)**¹.
- **Plus de 50% des médicaments mis en vente sur internet** sur des sites qui cachent leurs adresses **sont faux ou falsifiés**².
- Selon certaines données, le trafic de faux médicaments serait **25 fois plus rentable que la vente de la drogue**.

L'achat des médicaments dans les pays où il n'y a pas de sécurité sociale, représente le deuxième poste dans le budget des familles. La qualité des médicaments constitue dès lors un enjeu économique considérable pour les populations.

Les bénéfices de ce commerce sont en voie de supplanter ceux du trafic dont il a emprunté les méthodes, le trafic de la drogue. **Alors qu'un usager de drogue sait qu'il absorbe un produit prohibé, un malade, lui, ne sait pas que le médicament qu'il prend est dangereux.**

Aujourd'hui, mis à part quelques rares pays du monde où la riposte commence à s'organiser, les autorités n'ont pas pris les mesures qui s'imposent pour prévenir et contrôler ce grave préjudice pour la santé publique.

La fabrication, le trafic, la vente de médicaments et de vaccins falsifiés sont d'autant plus prisés par les réseaux criminels internationaux que la communauté internationale, les institutions internationales n'ont pas réagi avec la même vigueur que contre le trafic de drogue.

- Une estimation précise de la proportion de produits médicaux falsifiés et des faux médicaments sur les marchés nationaux est actuellement impossible. **Les chiffres de 2007 cités représentent une augmentation d'environ 20 % par rapport à 2006. C'est 10 fois plus qu'en 2000**³.

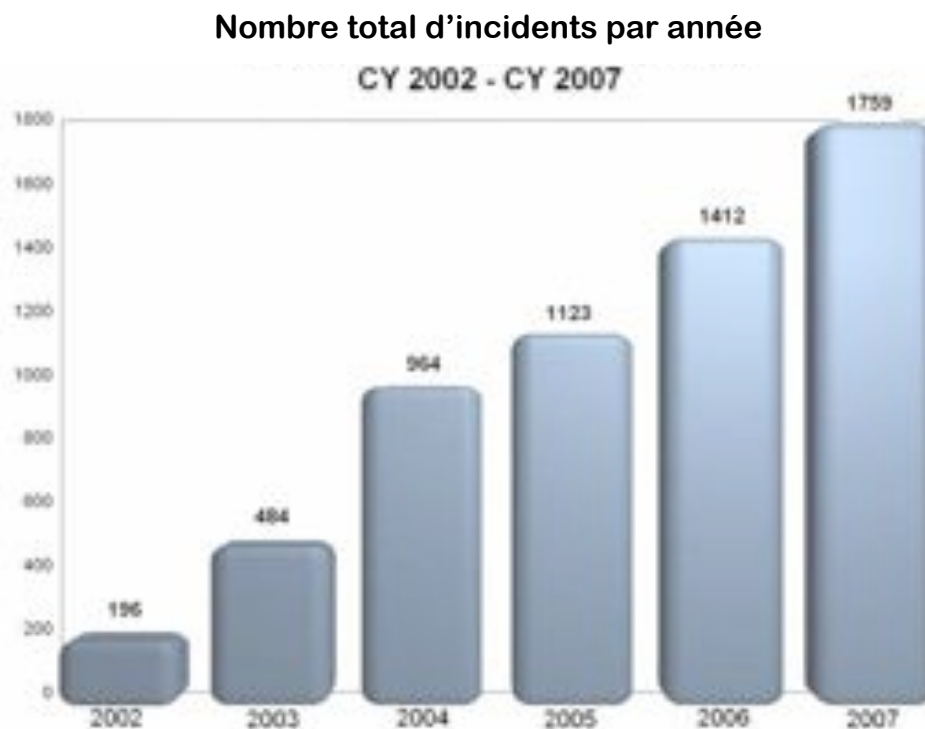
¹ OMS

² OMS

³ *Produits Contrefaits – rapport du secrétariat de l'OMS du 18 décembre 2008*

Selon Pharmaceutical Security Institute (PSI), entre 2002 et 2007, le nombre d'incidents¹ liés au trafic de faux médicaments a pris une ampleur alarmante. On reconnaît qu'une amélioration dans la collecte des données, des efforts croissants des agents chargés de l'application de la loi et une meilleure sensibilisation du public ont contribué à l'identification d'un plus grand nombre d'incidents. Toutefois, le graphique ci-dessous montre l'essor certain de ces activités criminelles.

Figure 1



Les malfaiteurs ont vu dans le développement de l'usage du vaccin et du médicament un moyen facile et, jusqu'ici, sans risque, de gagner beaucoup d'argent. Des groupes de trafiquants transnationaux se sont emparés de ce commerce lucratif et les sommes recueillies sont reconverties dans d'autres activités délinquantes (blanchies, elles ne sont jamais réinjectées dans les économies nationales et sont, le plus souvent, placées dans des paradis fiscaux).

Par ailleurs, la vente de produits pharmaceutiques sur internet multiplie également les risques d'achat de médicaments non conformes. Le coût de production de Sildénafil² en Chine ou en Inde représente approximativement 0,05 \$ et peut être vendu sur Internet à 3 \$. Le bénéfice est alors de 6 000 % et peut même atteindre 20 000% lorsque ce produit est introduit dans le circuit pharmaceutique régulier³.

¹ Un incident est un événement distinct survenu par la découverte de médicaments faux ou falsifiés, détournés ou volés rapporté par des inspecteurs de santé publique, des douaniers, des policiers ou le grand public. (À titre d'exemple, l'enquêteur d'une autorité de réglementation des médicaments peut trouver des produits falsifiés lors d'une inspection, un jour précis. Ce sera alors considéré comme un incident. Mais d'autres incidents peuvent se produire au cours d'une période de temps plus étendue. Ainsi, des enquêtes ont révélé que des groupes organisés de contrefacteurs se sont impliqués, durant des années, dans le trafic de faux médicaments. Bien qu'ils aient agi sur une longue période, cette situation sera également considérée comme un seul et unique incident).

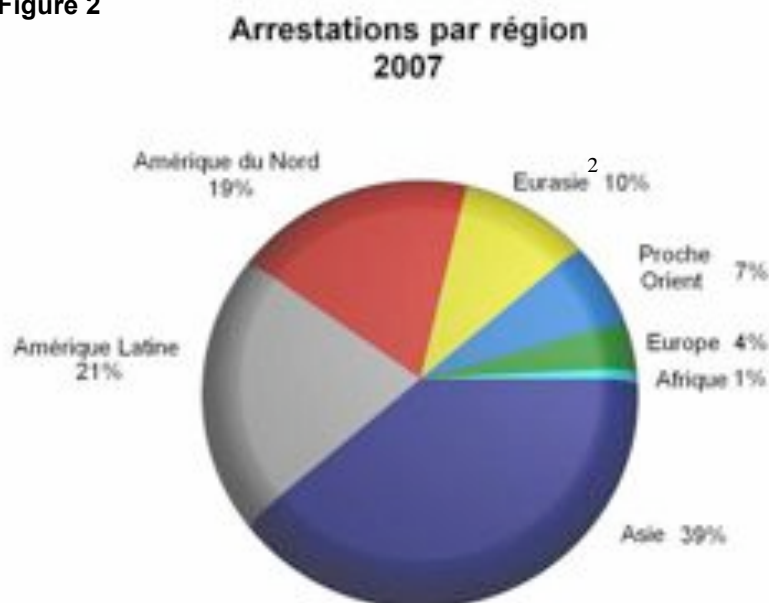
² Médicament de la classe des Inhibiteurs de la phosphodiesterase de type 5, plus connu sous la marque Viagra®

³ OMS - Genève TBS avril 2009

Par exemple, le commerce de médicaments sur internet peut fonctionner avec des fabricants en Ukraine, des conditionneurs en Allemagne, des hébergeurs aux Canaries, du stockage à Vanuatu, des comptes off shore à Chypre... Une opacité qui favorise la falsification. **Selon les experts, les risques pour l'internaute d'être trompé lorsqu'il achète en ligne tourne autour de 90%**¹. Un produit sur trois ne contiendrait pas la bonne dose de principe actif.

Grâce aux informations fournies par ses membres et par les médias, Pharmaceutical Security Institute (PSI) a documenté en 2007 l'arrestation de 1 047 personnes impliquées dans le trafic de faux médicaments. Ceci représente une augmentation de 39% en comparaison à l'année 2006.

Figure 2



LES FACTEURS FAVORISANT L'ESSOR DE CE COMMERCE ILLÉGAL

De nombreux facteurs³ sont responsables ou permettent le trafic de faux médicaments et son émancipation :

- **La corruption.** Une mauvaise gouvernance, des institutions faibles favorisent la corruption et les conflits d'intérêts qui peuvent nuire à l'efficacité des autorités de réglementation pharmaceutique et des personnes chargées de faire respecter les lois. Ce facteur permet aux trafiquants d'échapper aux arrestations, aux poursuites ou aux condamnations.
- **La réticence des gouvernements** à reconnaître l'existence ou la gravité du problème. Les pays ont besoin d'une législation adaptée pour pouvoir combattre ce trafic.
- **L'insuffisance du cadre juridique, des sanctions et des mesures administratives.** Lorsque le contrôle de la fabrication et de la distribution des médicaments n'est pas suffisamment couvert ni mis en application par la législation, le commerce illégal peut échapper aux poursuites.

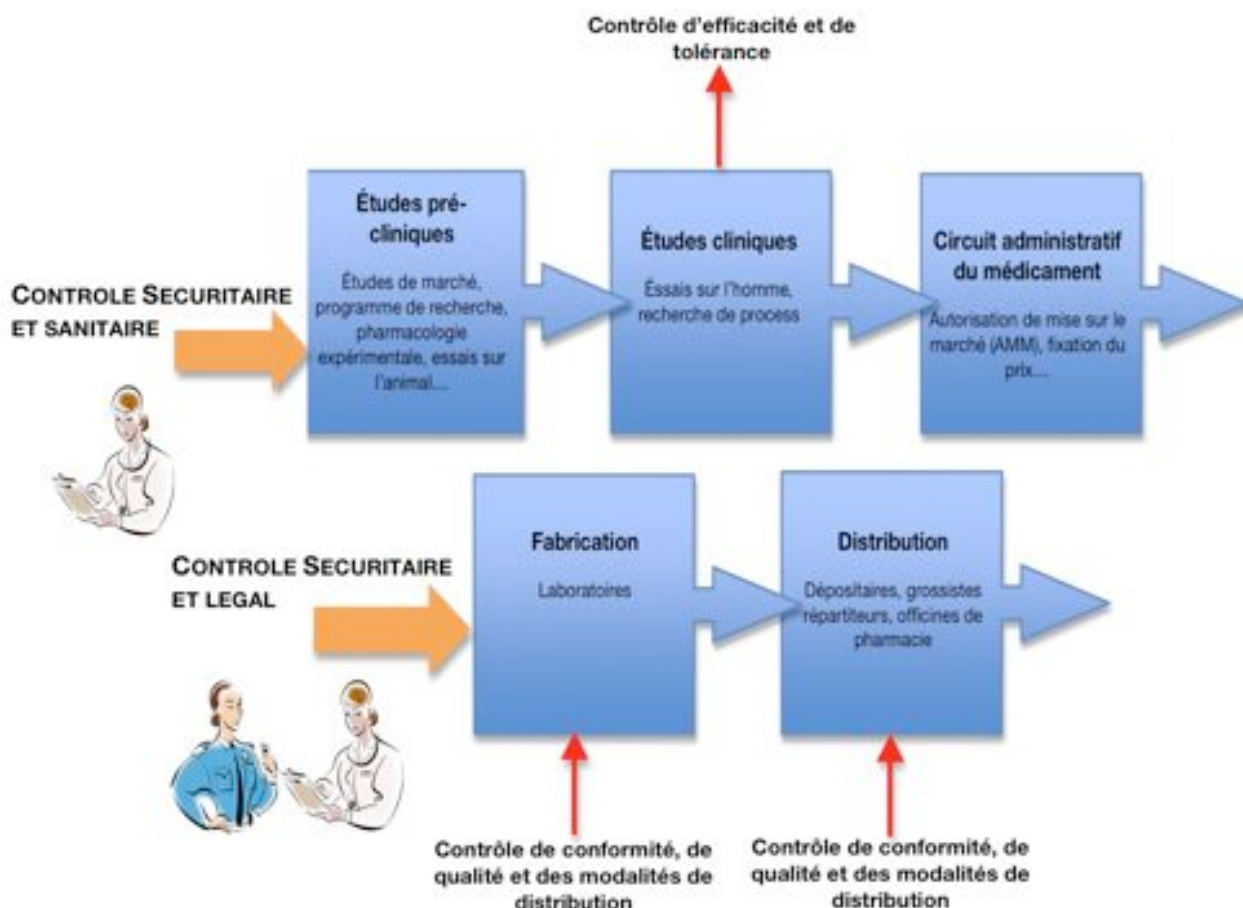
¹ Centrale Humanitaire Médico-Pharmaceutique (CHMP) – Un Nouveau regard sur le médicament

² Ex-Union Soviétique, Europe de l'Est, Turquie

³ D'après le guide pour l'élaboration de mesures visant à éliminer les médicaments contrefaits – OMS 2000

- **La faiblesse, l'absence ou la clémence des sanctions pénales non adaptées aux risques pour la santé publique**, punissant les violations de la législation pharmaceutique incitent le trafic de faux médicaments.
- **L'inefficacité du contrôle** de la fabrication à la distribution des produits (dans les pays où les autorités réglementaires sont faibles le taux de faux médicaments est supérieur à 10%). L'insuffisance, la faiblesse ou l'inefficacité des contrôles réglementaires favorisent l'importation, la fabrication et la distribution de médicaments sans surveillance, ce qui provoque la prolifération des médicaments non conformes et stimule l'apparition de marchés illicites.
- **Le manque de collaboration des acteurs** impliqués dans la réglementation, le contrôle, les enquêtes et les poursuites. Ce constat s'applique aux niveaux national et international.
- **La multiplication des intermédiaires**. Le processus complexe, allant de la fabrication du produit à sa commercialisation, la distribution et la vente au détail, implique un nombre très important d'acteurs et facilite le commerce des trafiquants de faux médicaments. Depuis leur conception jusqu'à leur consommation, nous pouvons schématiser le circuit du médicament ainsi :

Figure 3



La chaîne du médicament, de la conception à la distribution

- **L'importation parallèle non réglementée.** Ceci est le cas lorsqu'un distributeur non rattaché au réseau de distribution du groupe pharmaceutique, achète des médicaments dans un Etat où leur prix est bas, pour les revendre ensuite dans un autre où leur prix est élevé.
- **Le perfectionnement de la fabrication clandestine.** L'apparition de matériel perfectionné pour fabriquer et conditionner rend plus difficile la détection des médicaments falsifiés du fait que les trafiquants peuvent imiter les produits authentiques à la perfection.
- **Les prix élevés ou différentiels de certains médicaments** et la méconnaissance des prix des génériques de qualité, disponibles à un coût dix fois inférieur, favorisent la fourniture de faux médicaments meilleur marché.
- **L'accès insuffisant des populations aux services de santé** et à des voies d'approvisionnement pharmaceutique fiables.
- **La pauvreté et l'analphabétisme.** Aujourd'hui, d'après l'UNESCO¹, environ 774 millions de personnes ne savent ni lire ni écrire. Cela représente environ un adulte sur cinq dans le monde et les principales zones géographiques touchées sont l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et de l'Ouest et les pays du Pacifique.

QUELQUES EXEMPLES

- En 2008, l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) relate que les Douanes de 27 pays ont signalé **907 saisies de médicaments non conformes (34 millions de pièces). La valeur a été estimée à 89 millions d'euros (plus de 126 millions de dollars) ce qui représente une hausse de 283% par rapport à 2007.** (les statistiques indiquent que ces faux médicaments provenaient à 54% d'Inde puis de Chine et des Seychelles)².
- La falsification du glycérol et son remplacement par du diéthylène glycol (un réfrigérant) lors de la préparation de sirop de paracétamol a fait **plusieurs centaines de morts à Haïti (1996), au Panama (2006) et au Nigéria (2009)**³.
- En 1995, **au Niger, de faux vaccins (eau distillée à la place du vaccin) utilisés au cours d'une épidémie de méningite ont causé 2 500 victimes**⁴.
- **Aux Etats-Unis, ce trafic a été multiplié par 10 en 5 ans**, devenant ainsi un sujet de préoccupation majeure pour les pouvoirs publics⁵.
- **Au Cambodge, sur 144 médicaments, 36 étaient non conformes**⁶.
- En juillet 2009 **les autorités du Bangladesh ont saisi un sirop chimiquement toxique en paracétamol ayant tué 24 enfants** âgés de 1 à 5 ans. En 1992, les faux médicaments avaient tué, de la même façon, 300 enfants au Bangladesh⁷.
- On estime que **10% à 12% des médicaments vendus en Russie** sont faux⁸.

¹ *International Literacy Statistics : A Review of Concepts, Methodology and Current Data – UNESCO Institute for Statistics, Montreal, 2008*

² *Organisation Mondiale des Douanes - Rapport Douanes et DPI 2008*

³ *Conterfeit drugs kill ! OMS – IMPACT, mai 2008*

⁴ *OMS – Nouvelle trimestrielle de l'association des anciens de l'OMS*

⁵ *Food and Drug Administration (FDA)*

⁶ *ReMeD - GIMENEZ F, BRUNETON C, NARONG RITH DY - Etude de la qualité des médicaments vendus et dispensés au Cambodge. Med Mal Infect 1997; 27 :541-4.*

⁷ *Agence France Presse (AFP)*

⁸ *Marcus Evans – Conférence mars 2003*

3. Les dangers sanitaires causés par le trafic de faux médicaments

Les premières victimes de ce trafic en développement constant sont, une fois encore, les ressortissants des pays les plus pauvres.

Au moment où le droit à la santé apparaît comme un droit fondamental de la personne, le vaccin et le médicament doivent pouvoir être accessibles à tous mais encore faut-il qu'ils soient de qualité et contiennent bien les principes actifs qui préviennent ou soignent une affection. Ils constituent un des éléments les plus importants dans la prévention des maladies et les soins à prodiguer. Aucun pays n'est à l'abri. Il n'est pas rare de découvrir d'importantes quantités de produits non conformes en Europe ou en Amérique du Nord, mais ce sont les pays en développement qui sont les plus touchés. Ainsi, 25% des médicaments consommés dans les pays en voie de développement seraient falsifiés (50% au Pakistan ou au Nigéria).

- Une étude publiée sur le Lancet¹ a montré que dans huit pays d'Asie, **40% des antipaludéens à base d'artésunate ne contenaient aucun principe actif.**
- En 2007, les autorités de la plupart des pays membres de l'Organisation Mondiale de la Santé ont détecté **plus de 4 cas de produits médicaux nocifs par jour**².

Tous les types de produits sont concernés. Les médicaments chers ou peu coûteux, les produits de spécialité comme les génériques. Ils se retrouvent dans les pharmacies communautaires et les hôpitaux. Dans les pays en développement, la vente de médicaments dans la rue est très fréquente, ce qui rend la régulation et le contrôle d'autant plus difficile.

Dans certains pays, on a constaté qu'un antipaludique sur deux ou un médicament destiné à soigner les troubles vasculaires sur deux, voire davantage, étaient des faux médicaments sans ou avec très peu de principe actif, souvent des impuretés ou des produits dangereux. Les exemples de vaccins falsifiés sont également très nombreux.

Des maladies associées à des zones géographiques sont perçues comme de véritables opportunités pour les trafiquants. L'Afrique connaît le plus fort taux de paludisme dans le monde, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, avec 212 millions de cas actuellement. Ce fléau a engendré une forte demande des médicaments antipaludiques, en Afrique de l'Ouest. La plupart des faux médicaments antipaludiques sont de ce fait, vendus dans les pays membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ces produits peuvent atteindre 70% des médicaments mis en circulation.

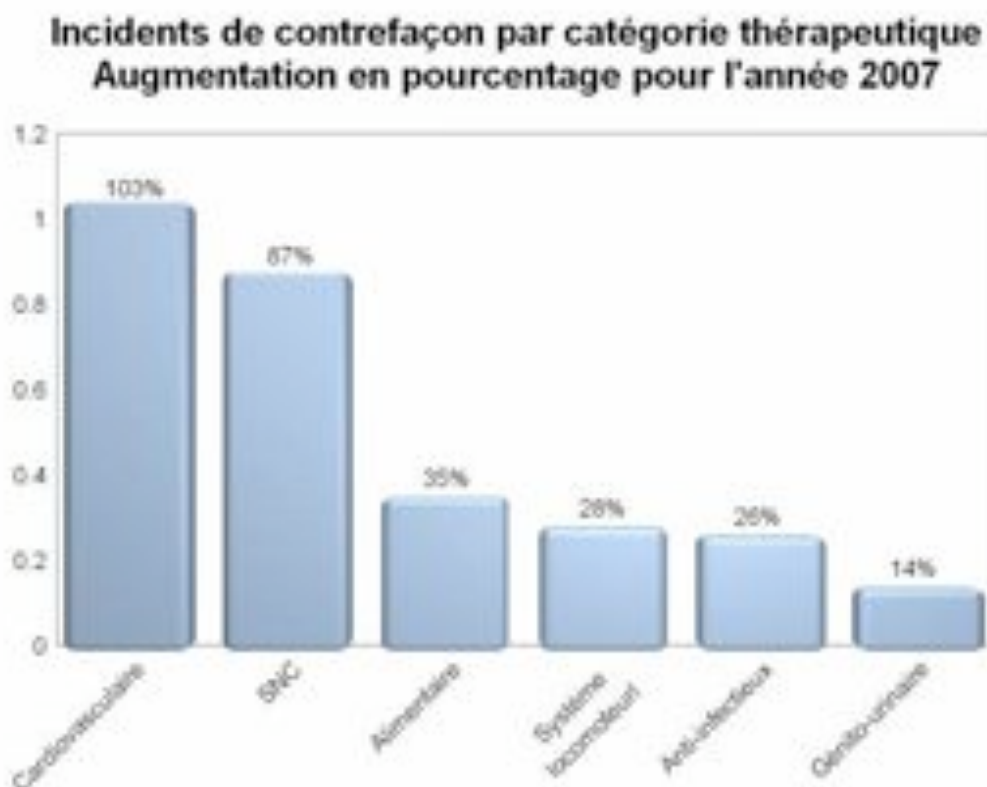
Pharmaceutical Security Institute (PSI) constate, toutefois, que toutes les catégories thérapeutiques sont visées par les organisations criminelles. Cependant, les médicaments destinés au traitement des pathologies du système génito-urinaire, les anti-infectieux ainsi que les médicaments agissant sur le système nerveux central (SNC), sont les plus souvent ciblés par les crimes pharmaceutiques.

¹ *The Lancet (2001) Vol. 357*

² *Produits Contrefaits – rapport du secrétariat de l'OMS du 18 décembre 2008*

Entre 2006 et 2007, certaines catégories thérapeutiques ont connu un accroissement important du nombre d'incidents liés à ce trafic. On note ainsi une augmentation de 103% pour les médicaments cardio-vasculaires, de 87% pour les traitements du système nerveux central et de 35% pour les médicaments liés à l'alimentation.

Figure 4



L'ÉCHEC THERAPEUTIQUE

L'amélioration de l'état de santé d'une personne ou d'une population est fortement remise en cause lorsque les soins sont obtenus auprès d'un marché illicite, l'origine et la qualité de ces produits pharmaceutiques étant fortement douteuses. L'échec thérapeutique est alors probable et peut se traduire par une aggravation de l'état de santé de la personne. Les conséquences en terme de santé publique peuvent être donc dramatique.

« Les médicaments des états, y'en a qui sont périmés et ils vendent ça et c'est pas bon ... »

« Elles se promènent avec sous le soleil, c'est pour cela que je n'aime pas ... »

Propos recueillis par Carine Baxerres, anthropologue (Avril 2007 - ReMeD)

LE PHENOMENE DE RESISTANCE

Ce trafic est particulièrement préoccupant dans les pays dont les mécanismes de contrôle réglementaire sont faibles. Ce sont souvent les mêmes pays qui ont la charge de maladie la plus élevée, les populations les plus pauvres et le plus grand besoin de médicaments fiables. Les médicaments non conformes sont de véritables poisons. Ils ne traitent pas les patients, mettent leurs vies en danger et contribuent à l'augmentation de la résistance à certaines maladies (pharmacorésistances) parfois mortelles. Lors d'une utilisation inadéquate des antimicrobiens, la probabilité que les micro-organismes s'adaptent et se multiplient au lieu de disparaître est très forte. Ce phénomène de résistance a lieu lorsque les doses d'antibiotiques ou d'antiparasitaires sont insuffisantes ou administrées sur une trop courte durée. Les faux médicaments étant très présents sur les étalages, ce commerce illégal représente ainsi l'une des principales barrières à la lutte contre des maladies très graves comme le paludisme ou la tuberculose.

« ça là, ça passe de main en main et ça reste encore dans la chaleur ... »

Propos recueillis par Carine Baxerres, anthropologue (Avril 2007 - ReMeD)

Les médicaments non conformes sont de véritables poisons. Ils ne traitent pas les patients, mettent leurs vies en danger et contribuent à l'augmentation de la résistance à certaines maladies (pharmacorésistances) parfois mortelles. Lors d'une utilisation inadéquate des antimicrobiens, la probabilité que les micro-organismes s'adaptent et se multiplient au lieu de disparaître est très forte. Ce phénomène de résistance a lieu lorsque les doses d'antibiotiques ou d'antiparasitaires sont insuffisantes ou administrées sur une trop courte durée. Les faux médicaments

étant très présents sur les étalages, ce commerce illégal représente ainsi l'une des principales barrières à la lutte contre des maladies très graves comme le paludisme ou la tuberculose.



Photo n°4

III. La campagne internationale de sensibilisation lancée par la Fondation Chirac – les moyens d’action

1. L’engagement contre le trafic des faux médicaments

L’engagement de la Fondation Chirac contre le trafic des faux médicaments s’inscrit dans une démarche internationale et globale en agissant tant sur l’offre que sur la demande.

AGIR SUR L’OFFRE

Une action véritablement efficace doit viser à :

- Promouvoir la mise en application de la législation des réglementations répressives adaptées conduisant à l’arrêt de la production et de la distribution de produits pharmaceutiques non conformes.
- La sécurisation de la production et de la chaîne de distribution pour assurer la mise à disposition de médicaments conformes aux normes de qualité.

Cependant, ces premières mesures ne peuvent être que de moyen terme et devront, pour une efficacité durable, impulser l’engagement de flux financiers nationaux et internationaux concertés, à hauteur des enjeux sanitaires et économiques.

AGIR SUR LA DEMANDE

La sensibilisation et l’information doivent aussi bien cibler les consommateurs et les pharmaciens d’officine que les acteurs déjà engagés sur le terrain, spectateurs de pratiques non légales.

Promouvoir, auprès du grand public, l’usage du médicament de qualité et changer certains comportements d’achat (encourager, par exemple la consommation de médicaments génériques de qualité).

- Informer les pharmaciens d’officine sur l’origine des produits et les dangers que représentent les médicaments falsifiés.
- Former les acteurs du contrôle (magistrats, autorités de santé, services de police, douanes) sur les circuits qu’emprunte cette économie parallèle afin de sécuriser la traçabilité des produits.
- Assurer le bon fonctionnement des laboratoires de contrôle en formant les techniciens sur le terrain.

2. L'appel à la communauté internationale – deux grands rendez-vous

Pour aller plus loin, agir efficacement et de façon globale contre le trafic croissant de faux médicaments, la Fondation Chirac mène une campagne de sensibilisation au niveau international. Cette initiative implique une mobilisation politique, au plus haut niveau.

a. L'APPEL DE COTONOU CONTRE LES FAUX MEDICAMENTS

Dans le cadre de son programme *Accès aux médicaments et à la santé de qualité*, la Fondation Chirac a financé l'extension du Laboratoire de contrôle de la qualité des médicaments du Bénin, à Cotonou, en partenariat avec le Ministère de la santé du Bénin et la Fondation Pierre Fabre. Cette première action a ancré la campagne internationale de lutte contre les faux médicaments sur un exemple concret et offre le théâtre évident pour ce premier rendez-vous, Cotonou.

Pierre angulaire de cette mobilisation, l'**Appel de Cotonou** aura pour objectif d'alarmer sur les conséquences sanitaires, économiques et sociales qu'engendre le fléau des faux médicaments. **Il est temps pour les plus hautes autorités politiques de tous les pays du monde, sans aucune distinction, de réagir.** Pour cela, des mesures législatives adaptées et leur mise en application stricte, une organisation judiciaire et administrative adéquate et efficace, une formation spécifique des professionnels de la santé et de la répression, mais aussi une sensibilisation de l'opinion publique en général et du patient en particulier, dont les droits élémentaires sont bafoués, doivent être mises en place.

Les moyens mis en œuvre devront permettre de faire prendre conscience, à tous les acteurs impliqués, du développement de circuits financiers illégaux qui porte atteinte à la santé des habitants des pays les plus fragiles.

Quelle que soit leur activité économique, les groupes organisés qui s'appuient sur la méconnaissance des populations et leur faible niveau économique reste la cible à atteindre.

Au final, l'objectif de la Fondation Chirac est d'exiger le vote d'une Convention d'interdiction de la production et du commerce de faux médicaments devant les Nations Unies. Cette deuxième étape devra se concrétiser d'ici la fin de l'année 2010, à Genève, lors d'une Conférence Internationale.

b. LA RATIFICATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC DE FAUX MEDICAMENTS DEVANT LES NATIONS UNIES

Cette Conférence Internationale contre les faux médicaments, qui se tiendra en 2010 à Genève, siège de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), aura l'ambition de répondre aux trois problèmes majeurs liés au trafic :

PALLIER LE MANQUE D'INFORMATIONS AFIN D'EVEILLER LES CONSCIENCES

- Les comportements d'achat doivent changer. Pour que l'accès à la santé soit facilité, même pour les populations les plus pauvres, il est essentiel de les informer sur les médicaments génériques de qualité, disponibles à un coût dix fois inférieur dans les circuits publics et privés.

- Il est impératif d'informer systématiquement les pharmaciens d'officine qui doivent prévenir les patients sur les dangers des faux médicaments.

FORMER LES TECHNICIENS DES LABORATOIRES DE CONTROLE DE LA QUALITE

- Pour permettre le bon fonctionnement des laboratoires et en assurer leur pérennisation, il est essentiel de former des personnes sur le terrain et de leur fournir les ressources nécessaires.
- Pour optimiser cette mesure, il s'agira de réunir des équipes de techniciens assurant la maintenance et la formation des différents laboratoires.

ÉLABORER UN INSTRUMENT REPRESSIF AFIN DE REGLEMENTER LA DISTRIBUTION DE MEDICAMENTS ET DE RENFORCER LE DROIT DES MALADES POUR UN ACCES AUX MEDICAMENTS DE QUALITE CONTROLEE

- Parce que le trafic de médicaments falsifiés est bien un problème de santé publique, il est aujourd'hui un devoir d'établir une loi, internationalement reconnue, permettant de mettre un terme à ce fléau. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et la France disposent de législations pouvant servir de modèle.
- La mise en application de ces législations devra fédérer les acteurs de la santé (les pharmaciens d'officine et les conseils de l'ordre des pharmaciens, les laboratoires...) et du contrôle (services de police et de douane) pour sécuriser la chaîne de distribution des médicaments. Il sera alors impératif de les former sur les circuits qu'emprunte cette économie parallèle.

La Fondation Chirac s'associe avec la Fondation Pierre Fabre, la Fondation Mérieux et Euro RSCG Worldwide Events pour lancer cette campagne.



Photo n°5

IV. L'Appel de Cotonou – l'acte fondateur de la campagne

Le Président Jacques Chirac, Monsieur Thomas Boni Yayi, Président de la République du Bénin, et Monsieur Blaise Compaoré, Président de la République du Burkina Faso, lanceront un appel pour alerter la communauté internationale sur les catastrophes qu'engendre la circulation de médicaments non conformes. Initiée par la Fondation Chirac, cette action doit permettre la ratification d'une Convention, devant les Nations Unies, contre le trafic des faux médicaments.

L'appel dénoncera les conséquences concrètes de ce fléau, ainsi que l'incapacité à légiférer et à criminaliser ces trafics. Il sera signé par les chefs d'États et de gouvernements présents qui s'engageront à :

- endiguer la banalisation de la production et de la vente de faux produits pharmaceutiques,
- soutenir les acteurs publics et privés, déjà engagés dans cette lutte,
- éveiller les consciences aux risques encourus par la prise de ces faux médicaments.

Cette campagne de mobilisation s'appuie sur trois comités :

COMITE D'HONNEUR

Le Comité d'honneur est composé des chefs d'Etat et responsables d'organisations internationales engagés pour l'accès aux médicaments de qualité dès l'Appel de Cotonou.

MEMBRES DU COMITE D'HONNEUR :

- Monsieur Jacques CHIRAC / Ancien Président de la République française, Président de la Fondation Chirac
- Monsieur Joaquim CHISSANO / Ancien Président de la République de Mozambique
- Monsieur Blaise COMPAORE / Président de la République du Burkina Faso
- Docteur Ponmek DALALOY / Ministre de la Santé de la République démocratique populaire du Laos
- Monsieur Faure GNASSINGBE / Président de la République togolaise
- Madame Ellen JOHNSON-SIRLEAF / Présidente du Liberia
- Monsieur Jakaya KIKWETE / Président de la République unie de Tanzanie
- Monsieur John KUFUOR / Ancien Président de la République du Ghana
- Monsieur Louis MICHEL / Député européen, co-président de l'Assemblée parlementaire paritaire UE-ACP
- Monsieur Jean PING / Président de la Commission de l'Union Africaine
- Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali
- Monsieur Mohamed VALL / Ancien chef de l'Etat mauritanien
- Docteur Thomas Boni YAYI / Président de la République du Bénin
- Monsieur Chen ZHU / Ministre de la Santé de la République populaire de Chine

COMITE SCIENTIFIQUE

Le Comité scientifique est chargé d'apporter son expertise et de mener la réflexion jusqu'à la Conférence de Genève de 2010.

PRESIDENT DU COMITE SCIENTIFIQUE : Professeur Marc GENTILINI / Président honoraire et membre de l'Académie de médecine, Président honoraire de la Croix Rouge Française, Délégué général de la Fondation Chirac pour l'accès aux médicaments et à la santé de qualité.

Marc GENTILINI est professeur de médecine français, spécialiste des maladies infectieuses et tropicales, membre de l'académie de médecine et membre du Conseil économique et social. Président de la Croix-Rouge française de 1997 à 2003, il a également été membre de la Halde, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité de sa création en 2005 jusqu'en 2007. Ce passionné d'Afrique, missionnaire de la santé, s'engage contre le Sida. Il a créé un département de 200 personnes regroupant le service des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière ainsi que l'unité de recherche 313 de l'Inserm sur le paludisme et le sida. C'est notamment son équipe qui a fourni le ganglion infecté sur lequel l'Institut Pasteur a identifié le virus du sida, le VIH-1.

MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE :

- Monsieur Miloud BELKAID / Conseiller à la Fondation MERIEUX
- Monsieur Philippe BERNAGOU / Directeur général de la Fondation PIERRE FABRE
- Madame Hélène DEGUI / Directrice générale de la Centrale humanitaire médico-pharmaceutique (CHMP)
- Monsieur Jacques FRANQUET / Directeur du département sécurité économique et patrimoniale de Sanofi-Aventis
- Monsieur Yves JUILLET / Conseiller du LEEM (Les Entreprises du Médicament)
- Monsieur Edgard KPATINDE / Conseiller spécial du Président de la République du Bénin
- Monsieur Thomas KUBIC / Président et Directeur exécutif de Pharmaceutical Security Institute
- Docteur Pierre SALIOU / Professeur agrégé de l'Hôpital du Val-de-Grâce, Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-mer

MEMBRES CONSULTANTS DU COMITE SCIENTIFIQUE :

- Monsieur Luc PANDRAUD / Médecin, membre de la Fondation Chirac
- Monsieur Tuan TRAN MINH / Médecin

MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE DU BENIN, présidé par Monsieur l'Ambassadeur Issiradjou I. GOMINA / Directeur de Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères :

- Monsieur Farid BABA-MOUSSA / Vice-Président du Comité scientifique, Directeur général du Laboratoire National de Contrôle de la Qualité des Médicaments du Bénin
- Monsieur l'Ambassadeur Mathias NADOHOU / Rapporteur du Comité scientifique, Directeur de l'Europe au ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur
- Monsieur Alfred DANSOU / Directeur des pharmacies et des médicaments au ministère de la Santé
- Monsieur Henry AINADOU / Président du Conseil de l'ordre des pharmaciens du Bénin
- Monsieur KoKou AFOGBE / Directeur de la Centrale d'achat des médicaments essentiels du Bénin
- Monsieur Soulé DAOUA / Président de l'ordre national des médecins du Bénin

COMITE DE PARRAINAGE

Le Comité de parrainage réunit les responsables de fondations, agences et institutions publiques partenaires.

MEMBRES DU COMITE DE PARRAINAGE :

- Monsieur Gérard ASKINAZI / Président d'Euro RSCG Worldwide Events
- Monsieur Farid BABA MOUSSA / Directeur du Laboratoire National de Contrôle de la Qualité des Médicaments de Cotonou (LNCQ, Bénin)
- Madame Michèle BARZACH / Ancien ministre de la Santé et de la Famille de la République française, Présidente des Amis du Fonds Mondial Europe
- Monsieur Amara BENYOUNES / Ancien ministre de la Santé de la République algérienne démocratique et populaire
- Fondation PIERRE FABRE
- Fondation MÉRIEUX
- Monsieur Jacques GODFRAIN / Ancien ministre de la Coopération de la République française, Président de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)
- Monsieur Hans HOGERZEIL / Directeur du Département des Médicaments essentiels et des politiques pharmaceutiques à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- Monsieur Philippe KOURILSKY / Ancien Directeur général de l'Institut Pasteur, membre de l'Académie des Sciences
- Professeur Mohamed Benslimane MANSOURI, Directeur général du laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP, Algérie)
- Monsieur Armand J.J.NANGA / Vice-Président de la région Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Organisation Mondiale des Douanes
- Monsieur Youssou N'DOUR / Auteur-compositeur, interprète et musicien
- Madame Aline PLANÇON / Chef du projet INTERPOL/IMPACT
- Docteur Robert SEBBAG / Vice-Président Accès au Médicament Sanofi-Aventis
- Madame Valérie TERRANOVA / Membre fondateur et Secrétaire du Conseil d'administration de la Fondation Chirac
- Monsieur Amor TOUMI / Ancien Directeur du Laboratoire national de contrôle des médicaments de Tunisie
- Monsieur Pierre-André WILTZER / Ancien ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie de la République française, Président du Conseil d'administration de l'Agence Française de Développement
- Monsieur Elias ZERHOUNI / Ancien Directeur du National Institutes of Health (NIH, Etats-Unis)

LE ROLE DE LA FONDATION – LES PREMIERS ELEMENTS DE LA MOBILISATION

La Fondation Chirac crée une synergie en réunissant tous les acteurs, les organisations internationales comme l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la Commission européenne, les gouvernements (autorités de Santé, douanes, police), les ONG, des fondations, les associations représentant l'industrie pharmaceutique, les grossistes et groupes de professionnels de santé, et les patients.

Elle veut contribuer à mutualiser tous les efforts pour faire adopter de bonnes pratiques, mieux sécuriser la chaîne de distribution des médicaments, aider à lever des blocages « politiques » qui ralentissent le processus.

Le 3 avril 2009 Jacques Chirac s'est entretenu à Paris avec Monsieur Ban Ki Moon, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies. Il a plaidé pour qu'une résolution des Nations Unies soit prise pour contribuer à responsabiliser les Etats membres.

Le 7 mai 2009 Jacques Chirac s'est entretenu avec le Docteur Margaret Chan, Présidente de l'Organisation Mondiale de la Santé pour lui exposer le projet de la campagne et solliciter l'appui de l'OMS.



Photo n°6

V. Rappel sur les actions de la Fondation Chirac

1. Agir au service de la paix

Lancée le 9 juin 2008, la Fondation Chirac agit pour prévenir les conflits de l'avenir. Ceux-ci risquent de résulter de l'absence de dialogue et de respect entre les cultures. Ils peuvent aussi avoir pour cause les inégalités entre les peuples pour l'accès à des ressources de plus en plus menacées : l'eau potable, les sols fertiles, les forêts... La pauvreté rend plus difficile pour beaucoup l'accès aux médicaments de qualité, à la santé et à l'éducation.

C'est pourquoi la Fondation Chirac soutient des projets exemplaires pour

- améliorer l'accès durable à l'eau et à l'assainissement,
- renforcer l'accès à des médicaments de qualité,
- lutter contre la déforestation et la désertification,
- préserver la diversité culturelle.

Dans le domaine de l'accès à l'eau, la Fondation Chirac soutient et fait connaître un projet de terrain : la mise en place d'un Plan de renforcement des capacités pour un accès durable à l'eau et à son assainissement en milieu rural au Mali.

En matière de protection de la forêt, près de 750 000 hectares de forêts ont été certifiés.

Dans le domaine de la diversité culturelle, la Fondation Chirac finance Sorosoro, un programme de tournages vidéo de langues en danger qui a démarré en 2009 au Gabon et au Guatemala. Par ailleurs, un site internet dédié à la diversité linguistique et culturelle destiné à informer et à sensibiliser le grand public sur ces questions a été lancé le 6 octobre 2009.

Ces actions répondent à un seul objectif, le développement d'une société internationale pacifiée et la prévention des conflits. Prévenir les conflits est plus que jamais indispensable dans un monde où les guerres, les tensions intercommunautaires violentes augmentent et où des processus de paix s'avèrent soit inachevés, soit fragiles. Lorsque la crise est ouverte, les moyens d'imposer la paix restent limités et le risque de voir un conflit durer et s'enkyster est grand.

Le Prix de la Fondation Chirac pour la prévention des conflits a pour but d'améliorer la notoriété et de soutenir ceux qui investissent une partie de leur vie et de leurs ressources à prévenir les conflits.

Son attribution doit accroître la reconnaissance internationale de ces efforts, susciter de nouvelles vocations, et donner des moyens financiers pour la poursuite de ce travail.

La première cérémonie de remise du Prix aura lieu le 6 novembre 2009, à Paris.

2. Son action dans le domaine du contrôle des médicaments

La Fondation Chirac a tout d'abord concentré son action sur des projets permettant aux Pays les Moins Avancés de développer leur autonomie dans la gestion du médicament et le contrôle de sa qualité.

Dans cette perspective, la Fondation Chirac a financé l'extension du Laboratoire National de Contrôle de la Qualité des médicaments du Bénin. **Depuis la fin des années 90, la politique d'accès aux médicaments est la priorité de la politique de santé du Bénin qui a fait des efforts importants de restructuration de sa politique pharmaceutique.**

Conçue en partenariat avec le Ministère de la Santé du Bénin et la Fondation Pierre Fabre, cette transformation va permettre au laboratoire :

- de répondre aux critères nécessaires pour obtenir la certification de l'Organisation Mondiale de la Santé,
- de développer ses missions de contrôle et de formation à l'échelle nationale et régionale,
- d'acquérir une dimension régionale et de consolider la politique d'accès à des médicaments de qualité en Afrique de l'Ouest, enjeu global de santé publique et de sécurité.



Photo n°7

Le 23 février 2009, Valérie Terranova, membre fondateur de la Fondation Chirac, et Philippe Bernagou, Directeur général de la Fondation Pierre Fabre, ont signé à Cotonou la convention de partenariat avec le Laboratoire National de Contrôle de la Qualité des Médicaments. Le même jour, le Ministre par intérim de la Santé, Séidou Allassane, le Secrétaire général du ministère de la Santé, Benoît Faihun, le Directeur de cabinet du Ministre de la Santé, Moussa Yarou et d'autres représentants des autorités du Bénin ainsi que Valérie Terranova et Philippe Bernagou ont posé la première pierre des travaux d'extension lors d'une cérémonie officielle.

Ce projet est considéré comme **prioritaire par les autorités du Bénin** qui ont fait du renforcement des capacités du laboratoire national de contrôle de qualité une des recommandations majeures des « États généraux de la santé » qui se sont tenus à Cotonou en novembre 2007.



VI. Partenaires



FONDATION PIERRE FABRE

De manière désintéressée, indépendante et dans un but strictement humanitaire, la FONDATION PIERRE FABRE a pour objet de permettre aux populations des pays les moins avancés et à celle des pays émergents dans le monde, ainsi qu'aux populations exceptionnellement plongées dans des situations de crise grave d'origine politique, économique et/ou naturelle, d'accéder, tant en qualité qu'en volume, aux soins et plus spécialement aux médicaments d'usage courant définis notamment par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme essentiels à la santé humaine.

Dans ce cadre, la FONDATION PIERRE FABRE, reconnue d'Utilité Publique, a choisi le Bénin comme premier pays d'intervention en Afrique sub-saharienne de l'Ouest dès l'année 2001. En liaison avec le Gouvernement du Bénin, la FONDATION PIERRE FABRE a déjà contribué à améliorer la globalité du circuit des médicaments et tout particulièrement son accessibilité pour les populations en faisant de la lutte contre les faux médicaments une priorité absolue de ses multiples actions. Aujourd'hui, cette action trouve son prolongement logique avec la FONDATION CHIRAC, son partenaire concernant l'extension du Laboratoire National de Contrôle de la Qualité des médicaments du Bénin, outil indispensable pour sécuriser et favoriser l'accès aux médicaments de qualité.

EURO RSCG WORLDWIDE EVENTS

EURO RSCG WORLDWIDE EVENTS est l'un des leaders mondiaux de l'organisation d'événements de prestige, de conférences et de forums internationaux et d'événements grand public.

Ses clients sont les gouvernements, les fondations, les ONG, les think tanks, les ministères, les institutions et les grandes entreprises internationales. A leurs côtés, EURO RSCG WORLDWIDE EVENTS assure la réflexion stratégique, la conception, la création, le contenu, les speakers, la mobilisation mais aussi la logistique, la production, le protocole, la sécurité, les relations presse et les partenariats.

EURO RSCG WORLDWIDE EVENTS a notamment réalisé la World Policy Conference d'Evian, le Global Sports Forum de Barcelone, le Forum EuroGolfe à Venise, le Forum « Nouveau Monde - Nouveau Capitalisme » à Paris, le forum Changes-Challenges pour le Fonds Monétaire International à Dar es Salam en Tanzanie, l'illumination de la Tour Eiffel aux couleurs de l'Europe, etc.



Etablissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique de développement définie par le Gouvernement français.

Présente sur le terrain dans plus de 50 pays, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète :

scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs, soutien aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2008, l'Agence a consacré près de 4,5 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays du Sud et en faveur de l'Outre-mer. Ces financements concernent notamment la scolarisation de 7 millions d'enfants, l'approvisionnement en eau potable de 4,4 millions de personnes et le soutien de 370 000 emplois dans le secteur productif. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser 3,3 millions de tonnes de CO2 par an.

www.afd.fr



Filiale de PPR, CFAO est le leader de la distribution automobile et pharmaceutique en Afrique et dans les Collectivités d'Outre-Mer. CFAO est aussi un acteur reconnu dans l'industrie et le négoce à travers CFAO Industries & Trading et dans la distribution de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) avec CFAO Technologies. Implanté dans 40 pays où opèrent ses 10.600 collaborateurs, CFAO a réalisé un chiffre d'affaires de 2.864 Mds € en 2008.



EURAPHARMA, pôle santé de CFAO, fédère un puissant réseau d'entreprises formant un groupe leader de la distribution et les services pharmaceutiques en Afrique et dans les Collectivités d'Outre Mer. Chaque jour, les sociétés grossistes locales, créées en partenariat avec les pharmaciens des pays concernés, livrent plus de 6000 officines réparties dans 20 pays d'Afrique et 6 Collectivités d'Outre Mer. EURAPHARMA compte 1.420 collaborateurs en Afrique et dans les Collectivités d'Outre - Mer.



Sanofi-aventis est une entreprise de la santé, mondiale et diversifiée, centrée sur les besoins des patients. Premier acteur de l'industrie pharmaceutique en Europe et dans les marchés émergents, sanofi-aventis est le quatrième Groupe mondial (source IMS 2008).

Sa présence internationale, son leadership dans les vaccins avec sanofi pasteur, ses médicaments biologiques majeurs et son implantation historique dans les marchés émergents, sont les principales forces du Groupe. Le portefeuille de sanofi-aventis comprend également des médicaments OTC (sans ordonnance) et des génériques, ainsi que des produits dédiés à la santé animale.

Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT: SAN) et à New York (NYSE : SNY).

"Le film de la campagne de la Fondation Chirac contre les faux médicaments, a été réalisé avec le concours de Madame Angélique Kidjo (voix-off) et de M. Eric Lafforgue (photographies)."



Photo n°9

VII. Contacts

FONDATION CHIRAC

14 rue d'Anjou
75008 Paris
Tél : + 33 (0) 1 47 42 87 60
Fax : + 33 (0) 1 47 42 87 78
www.fondationchirac.eu

CONTACT PRESSE

FONDATION CHIRAC :

Juliette Karpa
juliette.karpa@fondationchirac.eu
Tél : + 33 (0) 1 47 42 87 70